

Des citoyens de la commune enquêtent sur nos ordures ménagères

Où partent les 254 kg de déchets que nous produisons, chacun, en moyenne chaque année ?

Le 16 septembre, une délégation d'habitants volontaires de la commune est allée pour apprendre plus sur la gestion de nos déchets ménagers et, plus spécifiquement, sur la destination des ordures résiduelles non réemployables ou non recyclables, sur le site d'enfouissement du Redoundel, à 7 kms au nord de Mende, sur la commune de Badaroux.

Après le temps d'information et de formation au compostage qui a eu lieu dans l'été à Saint-Pierre-des-Tripiers, lors de l'inauguration du compost partagé, c'était la 2ème sortie d'appropriation de ces enjeux par les citoyens de notre commune.

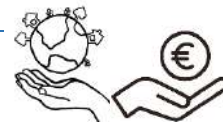


Nous avons été accueillis sur place par Grégory GARREL, responsable de l'observatoire des déchets du Syndicat départemental d'énergie et d'équipement.

Le SDEE a été créé en 1950 pour gérer l'électrification. La gestion des déchets ménagers est devenue l'un de ses services.

Un premier temps de la visite était consacré à la présentation de l'organisation de la gestion des déchets, de la collecte, l'importance du geste de tri, le budget dont les taxes, les matières dans les déchets et les filières de recyclage ou réemploi. Ce qui permettait dans un second temps de voir le site de gestion des déchets ménagers impossibles à réutiliser ou transformer, déchets dits non valorisables ou "poubelles grises".

À retenir



- ☞ **Nos premiers gestes d'achat (choix des matières et évaluation du besoin) et nos premiers gestes de tri** conditionnent le potentiel de leur réemploi, de leur recyclage et de la taxe que nous payons au final.
- ☞ La **gestion publique des déchets par les collectivités est une garantie** de réalité de leur recyclage ou de leur enfouissement dans des conditions environnementales sécurisées.
- ☞ **L'enfouissement coûte en €, à tous et à chacun, mais aussi en pollution de l'air en particules fines et dérèglement climatique en CO2 par son transport notamment, et en consommation de milieu naturel, agricole ou forestier**, bien que la gestion est ici à saluer et pleinement rassurante, complètement à l'opposé de pratiques privées, maffieuses et dommageables à l'environnement et à notre santé.
- ☞ **1.5 millions d'€ à gagner sur le département en ne gaspillant pas les aliments, en compostant et en triant mieux : 70 % des déchets de nos poubelles grises n'ont rien à y faire !** (cf. schéma page 4).
- ☞ **Les déchets de Lozère sont recyclés majoritairement en France (90%)** et sinon, tout près, en Nord Espagne et Nord Italie aussi.

Les détails de ce que nous avons appris > cf. pages suivantes



Dans la délégation, Laure (ancienne élue), Anne-Sophie (adjointe), Sylviane, Sandrine et Christine (conseillères).

Qui fait quoi ?

Un syndicat départemental et des communautés de communes

Le SDEE travaille de concert avec tous les autres syndicats mixtes des déchets sur l'ensemble de la Lozère. Chez nous, sur notre communauté de communes, c'est le Syndicat mixte environnement sud Lozère.

Le SMESL a en charge la gestion des déchetteries et la collecte des poubelles. Le SDEE, depuis 2003, centralise le traitement au niveau départemental. Ailleurs, la centralisation est souvent régionale

impliquant beaucoup de transport. Au départ, pour la Lozère, le projet était de tout envoyer sur... Perpignan ! Le SDEE trouve les prestataires de recyclage, récupère ce qu'il y a dans les colonnes de tri pour les acheminer vers le centre de tri (Millau) ou les entreprises de recyclage, selon le type de déchet, et gère le site de stockage des ordures ménagères résiduelles.

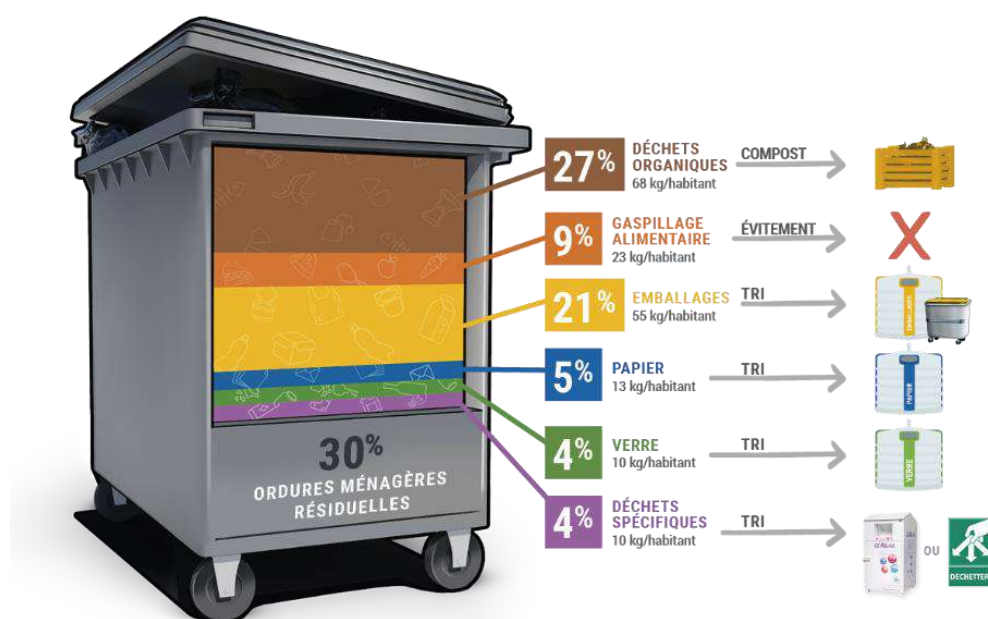


<https://teamrecyclage.fr/gestion-des-dechets/le-site-du-redoundel/>
<https://environnementsudlozere.fr/un-particulier/>

Trier, réemployer, recycler avant de jeter

Plus de 70% du contenu de notre poubelle grise pourrait encore être évité ou valorisé.

- La qualité de notre tri et la quantité triée (et non jetée) conditionnent le montant de la taxe sur les ordures ménagères (TEOM) que nous payons au final. En effet, le volume de déchet valorisé permet d'équilibrer le budget s'il est :
 - 1) vendu (voire très bien vendu),
 - 2) non transporté jusqu'au site d'enfouissement donc s'il abaisse la charge de carburant et abaisse la TGAP (taxe à la tonne transportée puis enfouie, créée pour limiter l'enfouissement et inciter à la revalorisation),
 - 3) rémunéré par un bonus.



- Pour le réemploi, il y a un caisson dédié à la déchetterie. Il existe aussi la ressourcerie sur Mende, la colonne spéciale vêtements et chaussures à Meyrueis, les dons de vêtements aux associations et œuvres qui souvent refusent car elles en sont envahies. Le recyclage des tissus est inexistant. La surproduction et surconsommation d'habits génèrent de nombreuses et graves pollutions. D'après le *collectif Fashion revolution* (revue des donateurs du Bice, 177, fév. 2024), le stock actuel permettrait à lui seul, sans nouvelle production, d'habiller la planète jusqu'en 2100 !
- Les pneus de voiture sont à ramener dans les garages, qui doivent les prendre.
- Les écotaxes payées à l'achat de certains produits (électroménager, déchets d'équipements électriques et électroniques) rendent obligatoire la reprise des déchets par les producteurs. En cas de livraison, l'entreprise a obligation de reprendre le produit (règle du 1 pour 1).
- Le verre part directement à Béziers pour y être recyclé. Dans la colonne de recyclage, attention de n'y mettre que le verre d'emballage (bouteilles, pots...). Enlever les capsules sauf si cela est impossible. Cristal, pyrex ou terre cuite ne se recyclent pas : ils sont à mettre aux gravats en déchetterie. Quand ils sont mélangés au verre dans la colonne, ils anéantissent la possibilité de recycler tout le volume de verre. Dommage ! Sinon, pour le verre, le mieux reste la consigne qui revient doucement car chacun veut se distinguer par une forme spéciale de bouteille, etc. Sinon, la collecte de verre soutient la Ligue départementale contre le cancer (reversement par le Sdee de 3,10€ par tonne triée) et 1€ va à la lutte contre le cancer pédiatrique.
- En Lozère, le papier graphique (y compris glacé) est séparé du reste des emballages. Ce qui permet un recyclage en papier de qualité, donc à un prix de vente élevé. Il part dans une papeterie des Vosges. Le papier est recyclable en papier 5 fois. 1 € par tonne est reversé au Téléthon.

- Le carton est recyclé dans la Drôme, l'acier à Fos-sur-mer.
- Le container jaune appelle un geste simple de tri : tous les emballages y sont récupérés. Métal, plastique, aérosols. Ils seront lavés au moment du traitement. Nous n'avons qu'à bien les vider. Aplatir les bouteilles en les comprimant de côté et non de haut en bas. Tous partent au centre de tri de Millau où ils seront catégorisés par matière pour être envoyés vers nos usines de recyclage spécialisées. Les bouteilles en plastique transparent vont à Dijon : recyclage en bouteilles, puis fibre textile. Les bouteilles opaques ne peuvent être transformées qu'en outils en plastique.
- En cuisine : mieux vaut utiliser de l'aluminium (à placer uniquement sur des aliments froids !) qui se recycle à 100% et à l'infini (comme l'acier et le verre) contrairement au cellophane. La feuille d'alu usagée doit être pliée et non mise en boule pour rester recyclable.
Amateurs de chips, préférez celles à l'emballage transparent, 100% recyclable.

Ce qui reste est enfoui

Tout ce que nous ne trions pas part à l'enfouissement. Or, seulement 30% des déchets présents dans notre poubelle grise y ont réellement leur place, car ils ne sont effectivement pas valorisables. Ou dit autrement 70% des déchets de nos poubelles grises ne devraient pas être enfouis.



Les box à maturation des matières organiques, devant lesquels une rigole redirige les jus vers la station d'épuration.

Nos sacs poubelles déposés dans les « containers gris » partent de chez nous par la collecte en porte-à-porte organisée par le SMESL, vont jusqu'à Florac où ils sont compactés puis remontent au site du Redoundel.

À leur arrivée sur le site, les camions sont pesés afin de calculer les refacturations aux comcom, après un passage sous le portique de détection de radioactivité. Celle-ci sera à nouveau contrôlée, dans l'usine, manuellement. La radioactivité peut provenir des soins

ambulatoires (traitements par chimiothérapie à domicile), parfois de vieilles peintures.

Puis le contenu des bennes est trié au sol avec une pelle mécanique pour enlever les déchets qui n'ont rien à y faire et peuvent coincer les machines telles que les ficelles à ballots, et placer les sacs pleins sur un tapis roulant. Les sacs poubelles y sont ouverts par des couteaux mécaniques. La séparation des déchets emmenés par le tapis, se fait par criblage. Il n'y a pas de tri manuel. Deux fractions plus grosses sont actuellement directement enfouies : il n'y a plus de tri du contenu à ce stade, même si des emballages, verre ou autres déchets normalement valorisables s'y trouvent, seuls l'acier et l'alu sont récupérés par aimant et courant de Foucault.

Les autres déchets résiduels les moins grossiers tombent au milieu. Ils sont repris, placés dans des box ouverts, d'abord maintenus humides et brassés pour laisser se dégrader ce qui peut l'être, c'est-à-dire ce qui est organique et aurait dû être composté, soit 40% du volume transporté pour rien jusqu'au site du Redoundel. Leur volume va ainsi réduire de 40% avant enfouissement.



Les jus seront aussi récupérés et traités sur place avec une station d'épuration (via bactéries, filtre Ultra-violet, filtration, nano filtration) sur place, évitant le transport des jus vers la station de Mende, comme autrefois.

Au bout de six mois, les déchets seront repris et enfouis sur 12 mètres de profondeur. Un arrêté préfectoral cadre les objectifs et contrôles sur le site.

Le site d'enfouissement a été positionné sur du granite non fissuré, recouvert d'une couche d'argile d'imperméabilisation, puis de plastique spécial très épais, puis de graviers. Les déchets sont étalés en couches, tassés avec un engin dit "pieds de mouton" puis recouverts d'une couche de compost.

La bâche plastique au fond est disposée de telle manière que les jus sont toujours récupérés et traités.

Sur place nous constatons la division du site d'enfouissement en grands casiers. Chaque casier est rempli en 3 ans.



Un casier en attente de remplissage. 12 m de profondeur. À l'arrière un casier en fin de remplissage.

Le site a reçu une autorisation d'agrandissement sur 30 ans en fonction des besoins. Celle-ci est conditionnée à des actions de compensation pour augmenter la capacité d'accueil de



nature sur des sites naturels en lieu et place de ceux détruits.

Des gaz très denses notamment du soufre et du méthane, s'échapperont pendant très longtemps des casiers de stockage. Ils sont captés afin de limiter le désagrément des odeurs alentours ou l'effet de serre. Le gaz est aspiré. Brûlé par une torchère, les odeurs sont neutralisées et les calories générées permettent de tempérer les jus de récupération des box de maturation, à 15° toute l'année (le site est à 1100 m d'altitude), pour l'activation des bactéries et leur épuration.

Un casier en cours de remplissage à l'arrière-plan et tuyauterie de récupération des gaz des casiers.

Prochaine visite : le centre de tri des emballages à Millau.
